



Fiche d'information

27 juin 2024

Objectif d'abandon de la tourbe : bilan intermédiaire

Des estimations de la consommation de tourbe dans le cadre de divers accords signés par différents acteurs ont été réalisées afin d'évaluer les progrès faits en matière de réduction de l'utilisation de tourbe. La présente fiche d'information montre les résultats dans les domaines de la production de légumes et de plantes aromatiques, de l'horticulture productrice et du commerce horticole, du paysagisme et du jardinage de loisir. Les estimations n'ont pas tenu compte de la consommation de tourbe dans les cultures de baies ni dans la production de champignons, car aucune déclaration d'intention n'a été signée à ce jour en vue de réduire l'utilisation de tourbe dans ces domaines.

La présente fiche d'information se concentre principalement sur le premier relevé relatif à la consommation de tourbe dans la production de légumes et de plantes aromatiques en 2022. Les fabricants de substrats suisses et étrangers inclus dans le relevé correspondent à environ 48 % du marché helvétique de la tourbe pure (numéro de tarif douanier 2703.0000). Grâce à l'enquête auprès des producteurs de jeunes plants suisses et européens, il a été possible de tenir compte de plus de 93 % des 642 millions de jeunes plants importés de légumes et de plantes aromatiques.

Réduction de la tourbe pour les légumes et les plantes aromatiques

Le relevé a livré les résultats suivants : en 2022, pas moins de 82 300 m³ de tourbe ont été utilisés dans la production de légumes et de plantes aromatiques en Suisse. Ce volume total de tourbe comprend quelque 58 000 m³ de tourbe présents dans le substrat de 644 millions de jeunes plants (légumes et plantes aromatiques) et de plantes aromatiques en pot importés en Suisse. Il comprend aussi de la tourbe en substrat meuble importé en Suisse, pour des volumes respectifs de 21 630 m³ pour la production de jeunes plants (légumes et plantes aromatiques) et de 2710 m³ pour la production de plantes aromatiques en pot (cf. tableau 1). La proportion moyenne de tourbe pour l'ensemble des jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques repiqués en Suisse s'élève à 78 % (proportion de 80 % pour les jeunes plants de légumes importés et de 60 % pour les jeunes plants de plantes aromatiques importés).

Tableau 1 : Consommation de substrat et de tourbe pour la production suisse de légumes et de plantes aromatiques en 2022

	Nombre total de plantes en millions	Part de bio [%]	Total substrat [m³]	Total tourbe [m³]	Part de tourbe [%]
Importation de jeunes plants de légumes * ; **	642	17 %	71 880	57 820	80 %
Importation de jeunes plants de plantes aromatiques *	1,6	100 %	211	126	60 %
Importation de plantes aromatiques en pot *	0,1	100 %	80	40	50 %
Importation de substrat pour la production suisse de jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques * ; ***	272		30 510	21 630	71 %
Importation de substrat pour la production suisse de plantes aromatiques en pot ***	13		7530	2710	36 %
Total des jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques ainsi que de plantes aromatiques en pot	929		110 200	82 300	78 %

Total des jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques (sans les plantes aromatiques en pot)	916¹		102 600	79 600	78 %
Total des jeunes plants de légumes selon la CCM ****	824	22 %			
Total des jeunes plants de plantes aromatiques selon la CCM ****	8	44 %			
Total des jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques selon la CCM	832¹	22 %			

- * Relevé auprès de producteurs suisses et étrangers de jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques
- ** Numéro de tarif 0602.9011, sur la base des hypothèses suivantes : masse volumique de 0,497 kg/l et proportion de substrat de 96 % (pour une proportion de plantes de 4 %)
- *** Relevé auprès de fabricants suisses et étrangers de substrat
- **** Estimation à partir du relevé des surfaces pour les différentes cultures effectué en 2022 par la Centrale Suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales (CCM)²

Importation de jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques ainsi que de plantes aromatiques en pot

Les légumes et les plantes aromatiques sont cultivés majoritairement sous forme de jeunes plants. Le reste (p. ex. les carottes et les radis) est semé directement. En général, les jeunes plants sont cultivés en mottes pressées ou sur plaques alvéolées (trays). Plus rarement, d'autres systèmes de culture (p. ex. des rubans végétaux ou des pots ronds) sont employés. Au total, 83 % des jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques importés arrivent en Suisse en mottes pressées et 17 % sur plaques alvéolées. Le cahier des charges Bio Suisse³ prévoit une part maximale de tourbe dans les substrats

¹ À titre de comparaison : cette quantité extrapolée (916 millions) de jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques importés et produits en Suisse dépasse la quantité de 832 millions calculée à partir du relevé des surfaces consacrées aux différentes cultures effectué en 2022 par la CCM. Cette différence s'explique avant tout par les plantes de substitution servant à compenser les pertes, par les quantités de réserve commandées et non utilisées dans la pratique ainsi que par les jeunes plants qui étaient destinés au jardinage de loisir.

² SZG/CCM/CSO (2023). Rapport statistique annuel Légumes 2022. ProfiReports Légumes. Koppigen. <https://www.szg.ch/fr/news/ccm-info-cultures-speciales/rapport-statistique-annuel-legumes/>

³ [Cahier des charges Bio Suisse 2024 FR \(bioactualites.ch\)](#)

pour la production de jeunes plants de légumes bio de 70 %. La moyenne relevée s'élevait à 69 %. Le volume moyen des substrats était de 127 cm³ (part de tourbe de 80 %) pour les mottes pressées et de 40 cm³ (part de tourbe de 92 %) pour les plaques alvéolées. Bien que la part de tourbe soit plus élevée dans le cas des plaques alvéolées, à l'échelle d'un jeune plant, la quantité de tourbe utilisée était presque 2,8 fois plus élevée dans le cas des mottes pressées. Le volume de substrat moyen par pot (motte pressée ou plaque alvéolée) s'élevait à 112 cm³, dont 90 cm³ de tourbe.

Globalement, près de deux fois plus de mottes pressées sont importées pour la culture conventionnelle que pour la culture biologique. Bien que les légumes et les plantes aromatiques cultivés en agriculture biologique ne représentent que 20 % des surfaces cultivées en Suisse, l'agriculture biologique emploie plus souvent des mottes pressées. Pour les jeunes plants de légumes de l'agriculture conventionnelle, le volume de substrat était en moyenne de 109 cm³. Il était donc environ 19 cm³ inférieur au volume moyen des jeunes plants de légumes de l'agriculture biologique (voir tableau 2). C'est pourquoi, bien qu'en moyenne les jeunes plants issus de l'agriculture conventionnelle présentent une proportion plus élevée de tourbe, ceux-ci ne comportaient qu'une quantité légèrement supérieure de tourbe par rapport aux jeunes plants biologiques en moyenne, de l'ordre de 2 cm³ environ. Cette différence de quantité s'explique notamment par une phase de développement plus risquée, sachant qu'il n'est pas possible d'effectuer un traitement des semences (avec des produits phytosanitaires) pour un jeune plant en agriculture biologique et que l'azote lié organiquement n'est disponible qu'ultérieurement.

Tableau 2 : Consommation moyenne de substrat et de tourbe par jeune plant de légume et de plante aromatique importé ainsi que par plante aromatique en pot (en mottes pressées et sur plaques alvéolées) en 2022

	Mottes pressées [cm³ / plante]	Part de tourbe en mottes pressées [%]	Plaques alvéolées [cm³ / plante]	Part de tourbe par plaque alvéolée [%]	Moyenne du substrat [cm³ / plante]	Moyenne de la tourbe [cm³ / plante]
Jeunes plants de légumes (mode biologique)	143	69 %	42	69 %	128	89
Jeunes plants de légumes (mode conventionnel)	124	82 %	40	92 %	109	90
Jeunes plants de plantes aromatiques (mode biologique)	140	60 %	7,5	40 %	132	79
Plantes aromatiques en pot (mode biologique)	576	50 %	-	-	576	288

Réduction de la tourbe dans la production de jeunes plants entre 2019 et 2022

Les quantités et les proportions pour l'année 2019 sont illustrées par les données d'exploitation de deux producteurs de jeunes plants de légumes en agriculture conventionnelle en Allemagne, qui représentent une part de marché de 54 % pour les jeunes plants de légumes importés en Suisse. Entre 2019 et 2022, ces producteurs sont parvenus à réaliser des réductions de tourbe de l'ordre de 20 % par pot en moyenne (en mottes pressées et sur plaques alvéolées). Cette diminution a été possible grâce à une transition continue vers des volumes de pots plus faibles pour les mottes pressées et par une consolidation des ventes de plantes sur plaques alvéolées. Par ailleurs, au cours des dernières années, l'offre de substrats de culture réduits en tourbe a constamment augmenté, ce qui favorise la diminution de l'utilisation de tourbe. Comme le montre la figure 1, le volume de substrat pour les plantes en pot (en mottes pressées) des deux exploitations a baissé en moyenne de 6 % (de 131 cm³ à 123 cm³) et la

quantité de tourbe de 19 % (de 126 cm³ à 103 cm³). S'agissant des plaques alvéolées, le besoin en substrat et en tourbe par jeune plant est resté pratiquement inchangé.

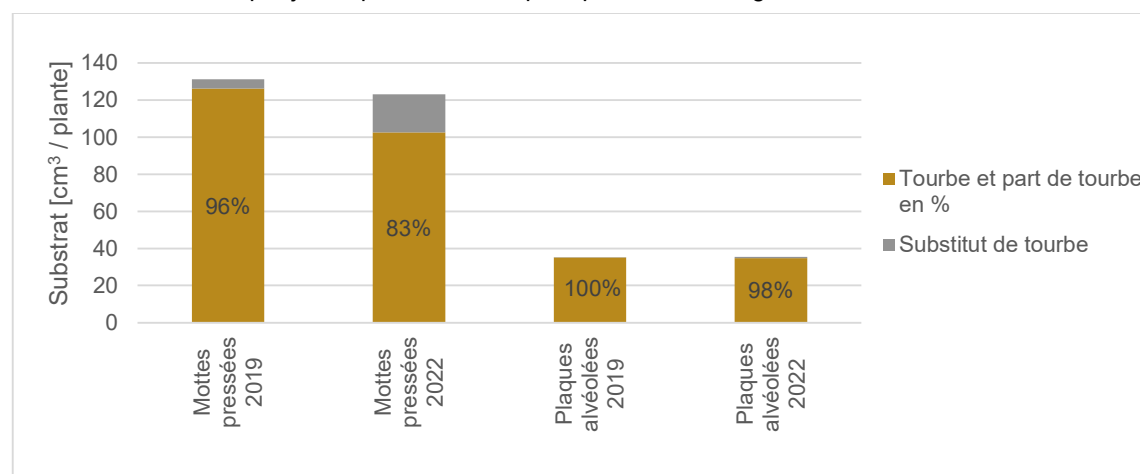


Figure 1 : Réduction de la tourbe chez deux grands producteurs de jeunes plants en agriculture conventionnelle en Allemagne en 2022 par rapport à 2019.

Situation en 2022 par rapport aux objectifs de la déclaration d'intention en vue de réduire l'utilisation de tourbe

Relever les données d'exploitation par type de culture pour les jeunes plants de légumes et de plantes aromatiques est une opération laborieuse. C'est pourquoi il n'est pas possible de mesurer les progrès réalisés en matière de réduction de la tourbe à l'aide d'un volume de référence par culture, comme il était prévu dans la déclaration d'intention. À l'avenir, la réduction de l'utilisation de la tourbe devra être mesurée à l'aide d'un volume de référence unique. En 2022, le volume de substrat moyen s'élevait à 112 cm³ par jeune plant de légume ou de plante aromatique. La réduction du volume de substrat de 8 %⁴ obtenue par les deux grands producteurs de jeunes plants entre 2019 et 2022 est prise en compte dans le calcul du volume de référence déterminant par pot et reportée sur le volume de substrat moyen pour l'année 2022. Le volume de référence s'élève ainsi à 121 cm³ par pot. La teneur moyenne en tourbe par pot étant de 90 cm³ pour 2022, cela correspond à une part de tourbe de 74 % du volume de référence. Pour atteindre l'objectif intermédiaire figurant dans la déclaration d'intention, soit environ 70 % de tourbe au maximum à l'horizon 2025, il ne reste plus, par rapport à 2022, qu'à faire passer la part de tourbe de 74 % à 70 % d'ici à fin 2025.

Le potentiel de réduction d'utilisation de la tourbe est considéré comme relativement élevé en particulier pour les mottes pressées, que ce soit grâce à une réduction supplémentaire du volume des mottes pressées ou grâce à l'utilisation de mélanges de substrat réduits en tourbe. L'utilisation de mottes pressées de plus petite taille (p. ex. 3,7 cm) nécessite une machine à planter spécifique. Le scénario offrant le plus grand potentiel d'économie est celui du passage des mottes pressées aux plaques alvéolées. Dans la plupart des exploitations produisant des légumes, les machines à planter pour les plaques alvéolées font partie de l'équipement standard. Actuellement, la réduction de tourbe possible par plaque est minime. Les faibles volumes des pots sont très sensibles à toute perturbation de l'approvisionnement en eau et en nutriments. Le risque de perdre des récoltes après avoir planté des plants issus de plaques alvéolées réduites en tourbe est encore trop grand aujourd'hui pour la production. Seule la tourbe remplit les exigences élevées des jeunes plants dans les plaques alvéolées à faible volume, ce qui explique la forte proportion de tourbe dans les mélanges de substrat de ces plaques. Les milieux de la recherche et du développement technique doivent rendre disponibles des

⁴ À elles deux, ces exploitations ont produit en 2019 310 millions de jeunes plants, en utilisant une quantité de substrat de 36 630 m³. Cela correspond à un volume de substrat moyen par pot (mottes pressées et plaques alvéolées) de 118 cm³. En 2022, les deux exploitations en ont produit ensemble 326 millions, pour une quantité de substrat de 35 490 m³, ce qui correspond à un volume de substrat moyen par pot (mottes pressées et plaques alvéolées) de 109 cm³. Entre 2019 et 2022, le volume de substrat par pot a diminué de 8 %.

systèmes de culture novateurs, robustes, réduits en tourbe et économiques pour les faibles volumes (p. ex. des plaques alvéolées).

Selon les indications données par trois fabricants de substrats européens, la proportion moyenne de tourbe pour les plantes aromatiques en pot serait de 36 % (cf. tableau 1). L'objectif intermédiaire figurant dans la déclaration d'intention de réduire l'utilisation de tourbe pour les plantes aromatiques en pot à l'horizon 2025 est donc déjà atteint.

Consommation de tourbe pour la production de légumes à l'étranger

Environ 50 % des légumes vendus en Suisse proviennent de l'étranger. Les signataires de la déclaration d'intention s'engagent également en faveur d'une réduction de l'utilisation de tourbe dans la production de légumes, de plantes aromatiques en pot et en bouquet et des jeunes plants concernés à l'étranger. Un important détaillant suisse a réalisé dans le cadre de la déclaration d'intention une enquête sur l'utilisation de la tourbe auprès de tous ses fournisseurs en Italie (6 producteurs) et en Espagne (9 producteurs) qui lui livrent des brocolis, des choux-fleurs, des poivrons et des laitues iceberg. Pour cette sélection de variétés de légumes, l'objectif était de prendre en compte des légumes si possible différents, générant un important chiffre d'affaires et n'étant pas semés en plein air. Cette enquête permet de déduire les résultats suivants pour 2022 :

- En Italie, la part de tourbe pour les brocolis et choux-fleurs en mottes pressées s'élève dans les exploitations de production de légumes sondées (modes biologique et conventionnel) à 70 %. En Espagne, la part de tourbe dans les plaques alvéolées est de 70 % en agriculture biologique et de près de 100 % en agriculture conventionnelle.
- En Italie, un tiers des producteurs sondés cultivent des brocolis et des choux-fleurs sur plaques alvéolées, tandis que la part de plaques alvéolées pour les jeunes plants (brocoli, chou-fleur, laitue iceberg et poivron) s'élève en Espagne à environ 89 %.
- Selon cette enquête toutes les mottes pressées et plaques alvéolées achetées en Italie proviennent d'Italie. En Espagne, les plaques alvéolées achetées viennent majoritairement de Finlande et des pays baltes.
- Les exploitations de culture de légumes en Italie et en Espagne ayant participé à l'enquête n'emploient pas de tourbe à des fins d'amélioration du sol, que ce soit en plein champ ou en serre. Elles n'utilisent pas non plus de tourbe dans les substrats des sacs de culture (« growbags »).

La Suisse plante davantage de plants en mottes pressées que c'est le cas dans d'autres pays du sud de l'Europe, en raison des conditions climatiques et des propriétés pédologiques. Par exemple, la culture professionnelle de salades sur plaques alvéolées n'est actuellement pas rentable en Suisse du fait de risques plus élevés.

Réduction de l'utilisation de la tourbe dans le domaine de l'horticulture productrice et du commerce horticole

La production de l'ensemble du secteur de l'horticulture productrice et du commerce horticole en Suisse comporte en moyenne 42 % de tourbe. Cette estimation se fonde sur les données des fabricants de substrats (85 200 m³) et sur des estimations d'experts. Ainsi, l'objectif intermédiaire de la déclaration d'intention, qui était de parvenir à une proportion de tourbe de 50 % au maximum à l'horizon 2025, est déjà atteint. Certains des plus grands producteurs helvétiques de plantes ornementales présentent déjà une production complètement exempte de tourbe, ce qui confirme la faisabilité d'une telle production. D'autres utilisent encore près de 100 % de tourbe. La Figure 2 illustre le volume ainsi que la part de tourbe des différents types de substrats utilisés pour l'horticulture productrice et le commerce horticole.

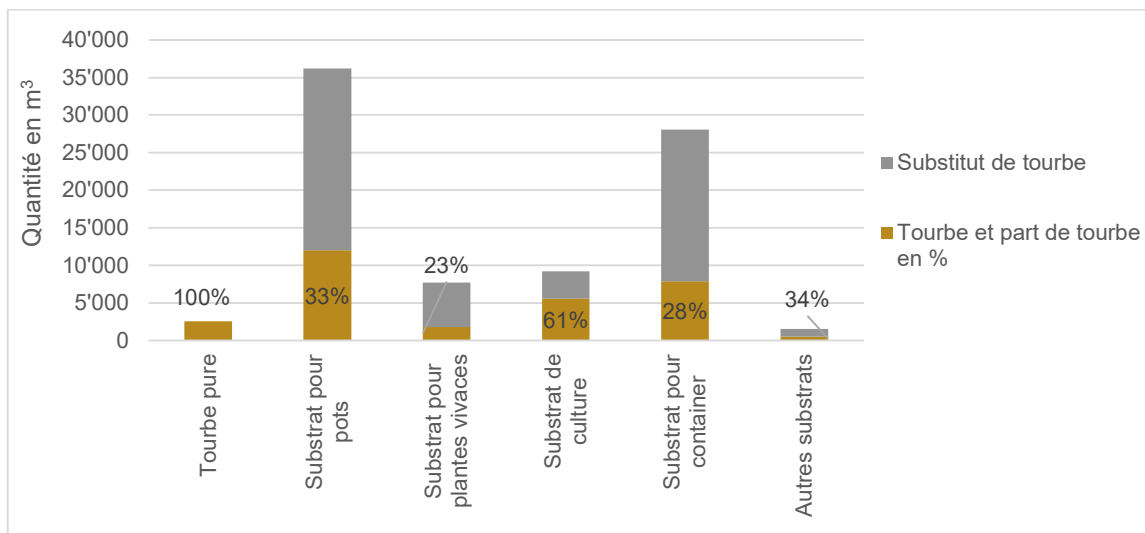


Figure 2 : Quantités de substrats et part de tourbe ainsi que quantités de tourbe pure pour l'utilisation en horticulture productrice et en commerce horticole en Suisse en 2022

Consommation de tourbe pour la production de plantes ornementales à l'étranger

S'agissant des plantes ornementales importées, la part moyenne de tourbe est pour l'instant supérieure à l'objectif intermédiaire de 50 % au maximum. En effet, selon une enquête réalisée auprès d'un détaillant ayant signé la déclaration d'intention, la part moyenne de tourbe est de 56 %. Dans le cadre de cette enquête, les neuf plus importants fournisseurs à l'importation de ce détaillant ont indiqué les quantités de tourbe employées pour les plantes ornementales les plus achetées. Ces plantes ornementales étaient produites aux Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark et en Espagne. L'Allemagne et les Pays-Bas se sont fixé des objectifs de réduction et ont accompli de vastes progrès en matière de réduction de l'utilisation de la tourbe.

Réduction de la tourbe dans le domaine du paysagisme

La part moyenne de tourbe pour les substrats destinés au paysagisme, à la végétalisation des bâtiments et aux exploitations horticoles de cimetières s'élevait à 8 % en 2022. L'objectif intermédiaire à l'horizon 2025 n'est ainsi pas encore atteint : le but est en effet de réduire la part de tourbe à 5 % au maximum par rapport au volume total des substrats utilisés lors de la construction de nouvelles installations, de transformations, de l'entretien d'espaces verts, de plantations dans l'enceinte de cimetières ou de la végétalisation de toits, de façades et d'espaces intérieurs. La totalité de la quantité considérée de 63 800 m³ a été intégralement produite par des fabricants de substrats suisses. La proportion de substrat par exemple de tourbe était de 60 %. La figure 3 montre la quantité totale de substrat ayant fait l'objet de l'enquête en deux domaines d'utilisation. Il n'y avait aucun cas d'utilisation de tourbe pure. Par ailleurs, dans le domaine de la végétalisation des bâtiments, aucun substrat contenant de la tourbe n'a été employé (cf. figure 3).

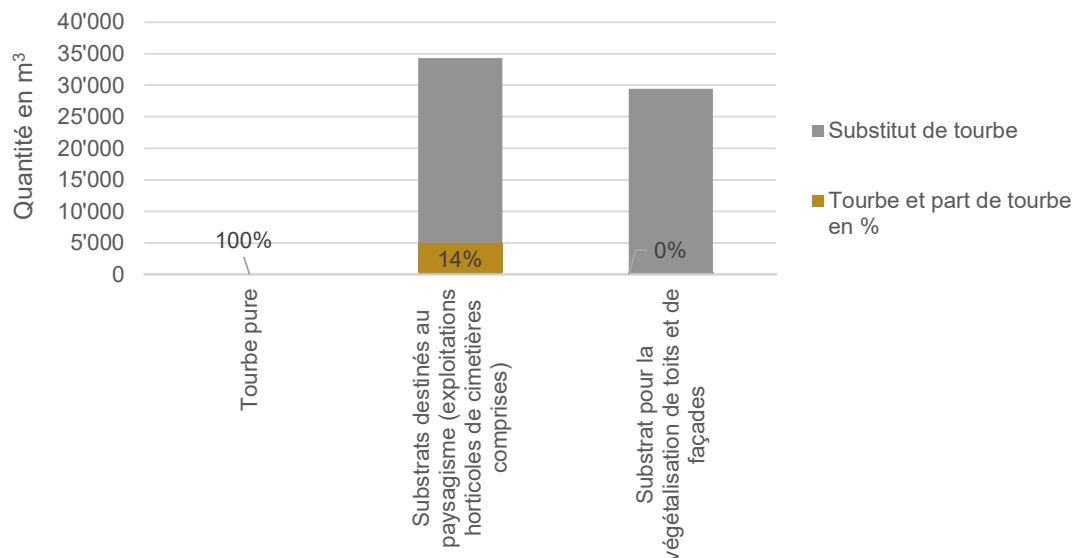


Figure 3 : Quantités de substrat et part de tourbe utilisées dans le domaine du paysagisme (exploitations horticoles de cimetières comprises) et pour la végétalisation de toits et de façades, pour l'année 2022

Réduction de l'utilisation de la tourbe dans le domaine du jardinage de loisir

En 2020, les signataires de la déclaration d'intention en vue de réduire l'utilisation de tourbe dans la production, la distribution et l'emploi de terreaux en sac destinés aux consommateurs finaux en Suisse ont atteint une valeur de 4 % et donc dépassé l'objectif de réduire jusqu'à fin 2020 la part de tourbe dans les terreaux en sac à 5 % au maximum. Pour l'année 2020, celle pour laquelle le but devait être atteint, la part de marché des terreaux en sac des signataires de la déclaration d'intention s'élevait à environ 90 %, avec quelque 400 000 m³ de substrat. Dans l'intervalle, il a été possible de diminuer encore davantage la part moyenne de tourbe dans les terreaux en sac. Selon les données de six producteurs de terreaux ayant fourni environ 409 000 m³ de substrat en sac de terreaux au secteur du jardinage de loisir en Suisse en 2022, la part moyenne de tourbe s'élevait encore à 1,3 % (5383 m³ de tourbe). La teneur en coco (cocodeat et fibres de coco) de ces sacs de terreaux était également très faible, de l'ordre de 1,8 %.